Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 47 (1939)

Heft: 28

Vereinsnachrichten: M. Max Huber, président du Comité international de la Croix-Rouge

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

öffentlicht, so dass wir davon absehen, hier näher auf die sehr interessanten Ausführungen einzutreten.

In andern Sälen des Kongressgebäudes wurde hierauf das 1300 Gedecke zählende Bankett serviert.

Herr Oberst Vollenweider, Oberfeldarzt, überbrachte die Grüsse aus dem Bundeshaus. Er erinnerte an das 75jährige Bestehen des Werkes des Roten Kreuzes. — Den Willkommgruss der Zürcher Behörden entbot Herr Stadtrat Kunz.

Herr Dr. Spengler, Präsident des Organisationskomitees, verlas die eingegangenen Telegramme.

Den Dank der Tagungsbesucher an das Organisationskomitee erstattete in deutscher Sprache unser Zentralpräsident, Herr Bieli.

Namens des Schweiz. Militärsanitätsvereins sprach Herr Major Messerli, Lausanne, in französischer Sprache, und Gruss und Dank im Auftrag der Direktion des Schweiz. Roten Kreuzes entbot ihr Mitglied, Herr Mario Musso, in italienischer Sprache.

Die meisten Banketteilnehmer hatten Eile, so rasch als möglich noch (oder wieder) in die Landesausstellung zu gelangen. In der Unruhe des Aufbruchs waren deshalb die letztgenannten Tischreden nur sehr schwer verständlich, was wirklich schade war.

Es war für das Organisationskomitee eine grosse Arbeit, für die Abgeordneten und Gäste der Tagung rund 1000 Quartiere zu besorgen, denn gleichzeitig fanden in Zürich auch noch andere Tagungen statt. Es hat aber alles tadellos geklappt und man hörte nur ein Lob über die flotte Durchführung der ganzen Veranstaltung. Dafür gebührt unseren Zürcher Samariterfreunden aufrichtiger und warmer Dank. Dieser Dank richtet sich ausser an den Präsidenten des Organisationskomitees, Herrn Dr. Spengler, insbesondere an Herrn Hch. Aeberli, Herrn Ernst Keller-Rüegg und an ihren Stab weiterer Mitarbeiter. Die Tagung in Zürich wird sicher allen, denen es vergönnt war, sie mitzuerleben, in bester Erinnerung bleiben.

Der Berichterstatter: *E. Hunziker.*

M. Max Huber, président du Comité international de la Croix-Rouge

Nombreux sont ceux et celles qui ont entendu M. Max Huber leur parler à l'occasion des journées de la Croix-Rouge, de *La Convention de Genève et la Croix-Rouge.* Nous pensons les intéresser en donnant ici quelques précisions sur l'activité de notre illustre concitoyen.

M. Max Huber est né à Zurich, le 28 décembre 1874, d'une famille établie dans cette ville depuis plusieurs siècles. Il étudia le droit et les sciences politiques aux Universités de Lausanne, Zurich et Berlin. C'est dans cette dernière qu'il obtint son doctorat en droit, en 1897. Sitôt après, désirant élargir le cercle de ses connaissances en matière d'économie politique, il entreprit un long voyage autour du monde, parcourant jusqu'en 1901 l'Angleterre, la Russie, la Sibérie, l'Extrême-Orient, l'Australie et les Etats-Unis.

De retour au pays, sa culture générale et ses capacités intellectuelles le signalèrent à l'attention des autorités, qui lui confièrent la chaire de droit international et de droit public à l'Université de Zurich. Il y enseigna durant dix-neuf ans et publia alors ses *Principes sociologiques du droit des peuples* qui, aujourd'hui encore, font autorité.

En 1921, l'Université de Genève lui décerne le diplôme de Dr *honoris causa,* tandis que la Hollande le nomme membre de l'Institut de droit international et membre de l'Académie royale néerlandaise.

Délégué de la Confédération suisse à la deuxième *Conférence de la paix* à La Haye en 1907, conseiller juridique du Département politique à Berne de 1918 à 1921, il s'occupa tout particulièrement des questions relatives à la Société des Nations ainsi que des traités d'arbitrages et de conciliation. Dès 1910, il est chargé d'importantes missions auprès de la Conférence de la paix, du Conseil suprême et du Conseil de la Société des Nations. Lors des premières assemblées de celle-ci, il fut délégué-suppléant de la Suisse. Il fit également partie de la Commission des îles d'Aaland et de la Commission du blocus.

De 1921 à 1930, il siège en qualité de juge à la Cour permanente de justice internationale de La Haye, dont il prend la présidence en 1925. Il fut arbitre unique dans plusieurs affaires internationales de haute importance.

Lorsqu'il se retira de la Cour de La Haye en 1930, M. Huber fut de nouveau chargé de représenter la Suisse aux assemblées de 1931 et 1932 de la Société des Nations et à la Conférence du désarmement de 1932. A la mort de Nansen, lorsque fut créé l'office International qui porte son nom, c'est à Max Huber que la Société des Nations confia le soin de présider la nouvelle institution.

En 1928, à la mort de Gustave Ador, M. Max Huber, qui était membre du Comité international de la Croix-Rouge depuis 1923 et vice-président depuis 1925, fut unanimement prié par ses collègues d'en accepter la présidence. Dès lors, il n'a cessé de prendre une part toujours plus active à l'œuvre de la Croix-Rouge. Par ses mérites personnels, ses vastes connaissances juridiques, la largeur de ses idées, M. Max Huber occupe une place de choix parmi les grandes figures de la Croix-Rouge. Dr G.

Schwesternheim
des Schweiz. Krankenpflegebundes
Davos-Platz

Sonnige, freie Lage am Waldesrand von Davos-Platz. Südzimmer mit gedeckten Balkons. Einfache, gut bürgerliche Küche. Pensionspreis (inkl. 4 Mahlzeiten) für Mitglieder des Krankenpflegebundes Fr. 5.50 bis Fr. 8.—. Nichtmitglieder Fr. 6.50 bis Fr. 9.—. Privatpensionäre Fr. 7.50 bis Fr. 10.—, je nach Zimmer.

Ve Congrès international de sauvetage et de premiers secours en cas d'accidents

Zurich et St-Moritz, 23 au 28 juillet 1939.

A la fin de juillet, aura lieu à Zurich et à St-Moritz le Ve Congrès international de sauvetage et de premiers secours en cas d'accidents, organisé sous le patronnage de M. le conseiller fédéral Philippe Etter, président de la Confédération, et sous la présidence d'honneur de M. le prof. Dr med. H. Zangger, directeur de l'Institut de médecine légale de l'Université de Zurich. Le congrès se propose de réunir tous les milieux qui, pour des raisons d'ordre scientifique ou humanitaire, s'intéressent à l'évolution du sauvetage et des premiers secours en cas d'accidents. Cinq ans se sont écoulés depuis le dernier congrès, tenu à Copenhague, et le besoin se fait à nouveau sentir de provoquer un échange d'idées et d'expériences. Nous espérons ainsi, par la réunion de toutes les bonnes volontés, contribuer à la réalisation des buts humanitaires du sauvetage.

Le Département politique fédéral a fait parvenir à toutes les nations une invitation à se faire représenter au congrès par une délégation. 24 pays ont déjà répondu à cet appel et se feront représenter par des personnalités de haut renom dans le monde scientifique. La cérémonie d'ouverture du congrès aura lieu à Zurich dans la nouvelle salle des congrès. Elle sera agrémentée de discours et de conférences de nature scientifique. Au cours des jours suivants, des conférences traitant du sauvetage et des premiers secours en cas d'accidents seront données à l'Ecole polytechnique fédérale. (Citons entre autres sujets: Catastrophes de la circulation dans le domaine national et international, traitement des blessures, empoisonnements par les gaz, organisation des samaritains, service de sauvetage maritime et des cours d'eau, premiers secours en cas d'accidents de sports, en particulier en montagne, etc.) Les conférences scientifiques seront complétées par des démonstrations pratiques de sauvetage par les sapeurs-pompiers et la police. Les participants auront en outre l'occasion de visiter à l'E. P. F. le musée d'hygiène industrielle de l'Inspectorat fédéral des fabriques et le matériel de secours en cas de catastrophes de l'Office sanitaire de la ville de Zurich. Le 26 juillet 1939, les participants au congrès se rendront par trains spéciaux en Engadine, où la commune de St-Moritz leur réserve une magnifique réception. Cette partie du congrès sera réservée aux questions touchant le sauvetage en haute montagne, ainsi qu'à des démonstrations.

Nous tenons à attirer particulièrement l'attention des intéressés sur les travaux de la 3e section (premiers secours en cas d'accidents en général) qui traitera du rappel à la vie, spécialement de la respiration artificielle, du premier traitement des plaies, des empoisonnements par les gaz, de la formation du personnel auxiliaire et des samaritains. Signalons également les travaux de la 4e section, concernant l'organisation des premiers secours, et ceux de la 7e section se rapportant au secourisme à la montagne et aux premiers secours dans les sports en général. Les personnalités suivantes ayant bien voulu nous prêter leur concours pour ces conférences: MM. Cordier, Vert-le-Petit; Haase-Lampe, Lübeck; Killick, London; Bruns, Königsberg; Hederer, Toulon; Henderson, New Haven; Mijnlieff, Amsterdam; Decker, Lausanne; Magnus, München; Ragnotti, Milano; Caplescu, Bukarest; Dautrebande, Liège; Wirth, Berlin; White Knox, London; Hunziker, Olten; Feisser, Rotterdam; Hesse, Berlin; Messerli, Lausanne; Dronsart, Bruxelles; Hæfeli, Zürich; Mühlethaler, Olten; Jost, Davos; Bucher, Basel; Campell, Pontresina; Cassinis, Roma; Zeuner, Innsbruck; Gut, St. Moritz; Hauck, St. Moritz; Voûte, Montana; Tranquilli, Milano; Woods, Cambridge, et encore d'autres, nous pouvons être assurés que les travaux de ce congrès auront une haute portée scientifique et pratique.

Pour tous renseignements concernant le programme et les conditions d'admission, s'adresser au secrétariat du congrès, Schmelzbergstrasse 4, à Zurich, Tél. 2.35.00.

Il est prévu, pour les participants suisses, indépendamment des cartes de participants, des cartes d'auditeurs pour une journée à frs. 5.— et des cartes permanentes d'auditeurs à frs. 10.—.

Nous recommandons ce congrès vivement à nos amis samaritains, spécialement à MM. les médecins, et à nos monitrices et moniteurs-samaritains.